



SEURRE le 18 janvier 2020

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 Janvier 2020

### Participation :

#### - Présents :

Mmes Malika GAUTHIE, Fatima HRIROU, Kristina IVANOV, Zorah MALFONDET, Françoise LABREGERE, Alexandra LALLEMANT, Marie-Thérèse MAURICE, Justine MERCIER, Marie-Claire PRZYBYCINSKI, Clémence ROBERT, Cécile TREMEAU.  
Ms Guy BAILLY, Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Quentin FROCHOT, Philippe GARNIER, Claude GUILLET, Charden KIBANGOU, Gérard LLORCA, Antoine SIRE.

#### - Absentes excusées :

Mmes Geneviève BRETILLON, Océane CHOSSEGROS, Catherine FAGARD, Patricia LASNIER-BINA, Luna MASTRORILLO, Sandrine ROY.

### ORDRE DU JOUR

*Marie-Claire PRZYBYCINSKI et Claude GUILLET, nouveaux adhérents, ainsi que Clémence ROBERT, jeune volontaire en mission de service civique sur le dispositif « Les 3 A » se présentent aux administrateurs présents.*

#### **I. Actions conduites depuis le dernier CA du 21/11/2019 : Roland BONNAIRE**

De nombreuses aides ont été apportées à des jeunes majeurs, nouveaux adhérents ou pas, en novembre et décembre → secours alimentaires, dépôts de garantie pour l'accès au logement, secours d'urgence, aides au financement du permis de conduire, abonnements transports en commun et prêts d'honneur.

#### **II. Commission Jeunes : Justine MERCIER → voir Compte-rendu joint**

- Justine Mercier, responsable de la « Commission Jeunes » informe les administrateurs sur le contenu des 2 réunions réunions tenues par ladite commission les 21/12/2019 et 08/01/2020.

- Les membres de cette commission sont très actifs et réfléchissent sur tous les types d'activités, d'animations, de temps divers de partage et pair-aidance qu'ils vont pouvoir organiser avec les futurs jeunes sortants de l'ASE qui vont être orientés vers le dispositif « Les 3 A ».

- La responsable de la commission fait un bref compte-rendu de la rencontre organisée le lundi 13/01/2020 avec Monsieur RENAUD, Directeur Départemental, et Madame MATROT, son adjointe.

#### **- 9 personnes de l'ADEPAPE 21 participaient à cette rencontre :**

6 jeunes adhérents : Océane CHOSSEGROS, Quentin FROCHOT, Kristina IVANOV, Luna MASTRORILLO, Justine MERCIER, Yanis OUADFEL.

2 adhérents bénévoles : Roland BONNAIRE et Hervé BONNAVAUD.

La volontaire en mission de service civique : Clémence ROBERT

### **III. Point sur les finances : Hervé BONNAVAUD**

L'année 2019 se termine avec les indicateurs suivants ( sommes arrondies )

Recettes : 27 500 € dont la subvention 2019 de 12 000 € au dispositif « 3A »,  
les cotisations 2 165 €.

Dépenses : 13 500 € dont 8 373 € d'aides diverses aux jeunes adhérents.

### **IV. Election des 3 délégués au congrès national de LA ROCHELLE :**

Zorah MALFONDET, Gérard LLORCA et Quentin FROCHOT sont élus délégués de l'ADEPAPE 21 au congrès national 2020 de LA ROCHELLE, **à l'unanimité.**

Ils se rendront en covoiturage sur les lieux pour participer aux débats

**du samedi 07 mars 2020 à 14h00 au dimanche 08 mars 2020 à 14h00.**

L'association prendra en charge les frais d'hébergement et de restauration d'une part, puis remboursera les frais de déplacements ( 0,30 € du km ) à Gérard LLORCA qui accepte d'utiliser son véhicule, d'autre part.

### **V. Création d'une commission ad'hoc :**

Le président souhaite que quelques adhérents travaillent sur nos outils de communication : plaquette de présentation de l'association, site informatique, page facebook, autres...

*Lors du prochain CA, le président proposera aux administrateurs des textes actualisés de plusieurs de nos fiches-actions.*

La commission se compose des 6 personnes suivantes :

- Fatima HRIROU, Clémence Robert,
- Antoine SIRE et son compagnon, Marc en qualité de conseiller technique.
- Roland BONNAIRE et Hervé BONNAVAUD.

*Cette commission ad'hoc sera convoquée par le président, très prochainement.*

### **VI. Conventions en cours de négociation :**

- Avec l'Acodège : nous sommes en négociation depuis plus d'un an ( convention permis de conduire ). Suite à un entretien avec Monsieur FRIGIOLINI, responsable de ce service à l'Acodège, il apparaît que c'est la convention-même « CD/Ville DIJON/Acodège » qu'il faut d'abord faire évoluer afin que nos jeunes de l'ADEPAPE 21 puissent être pris en compte.  
Roland BONNAIRE va rencontrer Madame MARGUERY, au CD, chargée de ce dossier, puis Monsieur Bruno MARQUES, responsable à la Ville de DIJON.
- Avec l'association GREN ( convention permis de conduire ) : les tarifs proposés par le directeur, Monsieur FOUGAIROLLE, sont trop élevés, cependant celui-ci est ouvert à la négociation. Roland BONNAIRE se propose de le rencontrer à nouveau.
- Avec SOLIHA : ( Solidarité Habitat ), cette association gère des logements, propose un accompagnement des publics logés et fournit le cautionnement.

**Clémence ROBERT est chargée de reprendre contact avec Jeanne HAUTIER,** Conseillère en Economie Sociale et Familiale de SOLIHA, pour avancer sur le dossier, en lien avec la commission logement ( Françoise LEBREGERE, Gérard LLORCA et Roland BONNAIRE ).

### **VII. Permanences et/ou temps de présence des « bénévoles-aidants » au local des « 3A », 6 rue de MULHOUSE :**

Il est important que les bénévoles s'investissent dans le dispositif « Les 3 A ».

Pour ce faire ils peuvent se rendre régulièrement dans les locaux du

**N°6 de la rue de MULHOUSE**, afin d'y recueillir des informations sur le service rendu en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil et l'Acodège, mais aussi pour y apporter de l'aide → missions de référents auprès de jeunes majeurs qui vont nous être orientés par le CD.

*Concernant cette organisation, Clémence ROBERT est chargée de faire circuler un planning.*

## VIII. Bourse octroyée à notre association par la Fondation du Grand Orient De France : délibération.

La Fondation **GODF** a accordé une somme de **3 000 €** à notre association.

Au départ ce devait être une bourse. Ce fût, en fait, une subvention de fonctionnement. *Les administrateurs remercient Hervé BONNAVAUD qui nous a permis de bénéficier de cette aide financière substantielle.*

Le président présente ainsi la situation :

« La somme de 3 000 € nous a été attribuée au regard de la situation personnelle de Fatima HRIROU. Cependant la Fondation GODF stipule dans son texte d'attribution *« La fondation du Grand Orient De France est heureuse d'apporter son soutien à votre association dans le cadre de ses actions auprès des enfants vulnérables et plus largement pour l'Enfance dans le département de la Côte d'Or »*

Considérant qu'au départ, c'est la situation de Fatima qui a permis le montage du dossier, le président propose l'utilisation suivante de ladite subvention :

1 000 € seront réservés à Fatima → dépenses d'études et frais divers de scolarité.

2 000 € seront réservés aux autres jeunes majeurs → aides aux études et formations.

***Cette proposition est votée à l'unanimité par les administrateurs.***

## IX. Journée de formation de l'ANPF : *prise en charge par l'ADEPAPE 21( 30 €).*

Le 20 mars 2020, à SENNECE-les-MÂCON, l'ANPF ( Agence Nationale du Placement Familial ) organise une journée de formation : 4 intervenants sont prévus.

- 1 pédopsychiatre → l'attachement.

- 1 juriste → textes sur le placement familial et la protection de l'enfance.

- 1 professeur → thèse sur les sortants de l'ASE, notion d'autorité parentale...

- Roland BONNAIRE ( président de l'ADEPAPE 21, membre des « Commissions de révision des statuts des enfants placés » de la Côte d'Or et du Doubs → notions de délégation d'autorité parentale et de délaissement parental, conséquences des nouveaux fonctionnements engendrés par la loi du 14 mars 2016.

*En outre, 11 adhérents sont intéressés par cette journée de formation :*

*Hervé BONNAVAUD, Quentin FROCHOT, Fatima HRIROU, Gérard LLORCA, Zorah MALFONDET, Marie-Claire PRZYBYCINSKI, Clémence ROBERT, Antoine SIRE, Cécile TREMEAU.*

**Ainsi, cela fait 12 participants potentiels :** il faudra envisager l'emprunt d'un véhicule type minibus, voire deux, auprès de certains de nos partenaires ( Centre maternel, Acodège, PEP... ).

## X. Questions diverses :

### - **Création des 7 ADEPAPE dans les 7 autres départements BFC :**

Une réunion s'est tenue, le lendemain du CA, vendredi 17/01/2020, au CREA, en présence, entre autres, de Jean-Marie MULLER, président national des ADEPAPE de France, de la directrice du CREA BFC, d'une représentante de la DDCS, de Roland BONNAIRE, président de l'ADEPAPE 21.

Un état des lieux de chacun des 8 départements de la région BFC a été dressé : seule la Côte d'Or possède une ADEPAPE depuis 2015 mais il s'avère que, déjà, plusieurs autres départements ont commencé à œuvrer à une création, tels le Doubs, la Saône-et-Loire, la Nièvre...

### - **Journée du mardi 21 janvier 2020 : groupe de travail sur « Les sortants de l'ASE » :**

Dans le cadre du plan pauvreté, **le groupe de travail N°9** auquel nous participons, travaille sur le thème « **les sortants de l'ASE** ». Roland BONNAIRE s'y rendra accompagné de Françoise LABREGERE, Gérard LLORCA et Antoine SIRE.

*Références : mardi 21 janvier 2020, de 09h30 à 16h30, locaux de la DIRECCTE, 21 bd VOLTAIRE, 21000 DIJON.*

### **- Appels à cotisations :**

Roland BONNAIRE se charge de l'appel à cotisation auprès des associations gestionnaires, des établissements et services, des partenaires divers...  
Hervé BONNAVAUD et Zorah MALFONDET se chargeront des adhésions individuelles.

***Il est souhaitable que cette opération se fasse dans les 2 premiers mois de l'année civile.***

### **- Demande ou information émanant de l'équipe de l'ABPE :**

Roland BONNAIRE, accompagné d'Alexandra LOTH ( Acodège ) et d'Hugues HERDALOT ( Apprentis d'Auteuil ), est intervenu à l'ABPE ( Association Beaunoise de Protection de l'Enfance ) pour présenter notre association et le dispositif « Les 3 A ».

En marge de cette intervention, il a été interpellé par la directrice et son équipe éducative, sur un paragraphe précis inscrit au CPOM ( Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ) passé entre le Conseil Départemental et leur association.

Le point qui inquiète cette équipe est stipulé ainsi : « **Faire sortir des familles d'accueil des jeunes dès l'âge de 16 ans** ».

Roland BONNAIRE a contacté les deux autres Services d'Accueil en Famille du département sur ce sujet : il en a discuté avec les responsables de ces 2 services et reprendra contact avec l'ABPE ultérieurement.

### **- Déclarations de frais de fonctionnement par les administrateurs de l'association :**

Notre ami Hervé BONNAVAUD, trésorier, rappelle à tous qu'**il est important de déclarer auprès de lui, toutes les heures de bénévolat et tous les déplacements réalisés au cours de l'année 2019.**

Ces heures sont valorisées à 15 €/h et les déplacements sont valorisés à 0,30 €/km. En comptabilité, ces sommes sont inscrites en dépenses puis reportées en recettes : ainsi nos financeurs ont une vision comptable exacte de notre fonctionnement.

*Par ailleurs, le trésorier délivre à chaque bénévole une attestation qui lui permet, lors de sa déclaration d'impôts, d'obtenir un crédit d'impôts.*

A 21h00, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président de l'ADEPAPPE 21,  
Roland BONNAIRE



### *Nos partenaires*



FONDATION  
DU GRAND ORIENT DE FRANCE  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987

